

LA RENCONTRE ■ Bernard Bertrand était au festival international du film écologique de Bourges

Touche pas à mes plantes !

Agriculteur et auteur d'ouvrages vantant notamment les bienfaits des engrais bio à base de plantes, Bernard Bertrand s'est élevé, à Bourges, contre une loi qui interdit de faire la promotion des produits phytosanitaires naturels non homologués.

PAR LAURENT NOISSETTE

En quelques semaines, Bernard Bertrand s'est rapidement fait connaître en prenant la tête d'une croisade contre l'État. Et cela, à la suite d'une loi votée le 5 janvier 2006 qui interdit d'informer sur les produits phytosanitaires naturels non homologués. « C'est une atteinte à la liberté des savoirs traditionnels et à la liberté individuelle », tonne le porte-parole de l'Association des amis de l'ortie.

Jusqu'à présent, l'homme était plutôt connu des agriculteurs bio, notamment pour ses ouvrages. Une soixantaine de livres consacrés aux plantes. L'auteur, qui vante le traitement phytosanitaire de l'agriculture à base de produits naturels non traités, est entré sous le feu de l'actualité le 31 août dernier.

Perquisition

Un de ses amis, Éric Petiot, a été perquisitionné par deux fonctionnaires de la Draf (direction régionale de l'Agriculture et de la Forêt) et de la DGCCRF (direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Ré-

pression des fraudes). Ce paysagiste élagueur de l'Ain s'est vu saisir les cours qu'il dispense sur la biologie végétale et les soins des arbres par les plantes. « En faisant cela, l'État a montré qu'il portait directement atteinte à la liberté d'expression et aux choix éthiques de vie », souligne Bernard Bertrand.

Purin d'ortie & cie s'est vendu à cinquante mille exemplaires

Originaire de Charente-Maritime, ce fils d'agriculteur décide de s'installer à son compte il y a une trentaine d'années, à Sengouagnet dans les Pyrénées. Il y pratique la polyculture et crée un jardin botanique. Aujourd'hui, il se consacre surtout à sa maison d'édition (*Le terran*), où collaborent régulièrement six autres personnes.

Son best-seller, *Purin d'ortie & cie*, a été vendu à cinquante mille exemplaires au rythme



DÉDICACE. Bernard Bertrand était présent au dernier festival international du film écologique.

de trois mille exemplaires par semaine depuis la fameuse perquisition. Sur le site alpage.com, il trône actuellement à la troisième place des meilleures ventes, devant *Le*

Petit Nicolas ! Le 22 septembre dernier, le collectif Ortie et compagnie a été créé. Une pétition circule pour réclamer, entre autres, la suspension de la loi tant décriée. « Un amal-

game est fait entre produits chimiques et les produits naturels pour le jardin et l'agriculture. On se moque du monde, d'autant plus que les agriculteurs traditionnels de-

vront diviser par deux la quantité de leurs produits d'épanouissement d'ici 2009 ». ■

➤ **Pratique.** Renseignements : <http://www.terran.fr>